

Pour être sûr de recevoir tous nos emails, [ajoutez-nous à votre carnet d'adresses](#).
Si ce mail ne s'affiche pas correctement, [suivez ce lien](#).

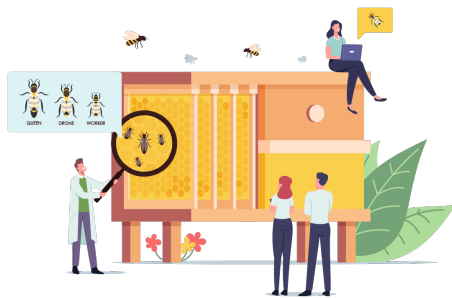


09 septembre 2025

Bonjour à toutes et tous ! Pour ce numéro de rentrée, nous vous présentons le nouvel élu en charge du dossier Apiculture au sein de Chambres d'Agriculture France : Arnaud Delestre. Cultivateur dans l'Yonne avec une partie de son exploitation en bio, il est président de sa Chambre départementale, vice-président de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et de Chambres d'Agriculture France. Il préside la commission Productions végétales agronomie et environnement qui pilote les actions conduites sur l'apiculture.



AU COEUR DE LA RUCHE



Encore une année très atypique...

Après un **printemps qui a été globalement favorable** aux miellées, avec en particulier de belles récoltes d'acacia, la **situation est très contrastée selon les régions**. La **canicule de juin** a stoppé toutes les récoltes dans les régions concernées.

Ainsi en Nouvelle-Aquitaine la **fin de saison est catastrophique dans beaucoup de secteurs** : miellée de tournesol quasi inexistante alors que c'est généralement une miellée importante en volume ; même situation dans les Landes où la bourdaine et les bruyères ont "grillé" avec les fortes chaleurs.

Une enquête précise est en cours par ADAFrance, qui publie chaque automne une estimation de la production de miel, n'hésitez pas à la relayer !

[+ d'infos](#)



Ces colonies sont détenues par 63 400 apiculteurs, dont 57 700 détiennent moins de 50 colonies, et **2 300 apiculteurs qui en détiennent plus de 200** (seuil au-delà duquel un apiculteur est considéré comme professionnel pour la MSA).

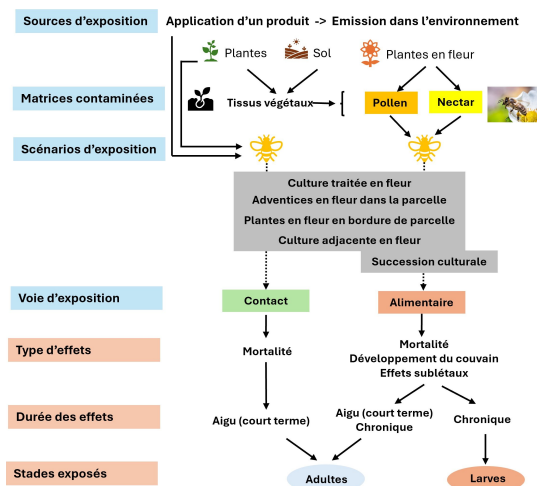
Ces chiffres (campagne 2023) sont issus des déclarations annuelles obligatoires et sont publiés chaque année par FranceAgriMer dans son [bilan de campagne](#).



DES ABEILLES ET DES CHAMPS

Mise sur le marché des produits phytosanitaires et évaluation des risques pour les abeilles

Par un [arrêt du 3 septembre 2025](#), la Cour administrative



d'appel de Paris reconnaît la responsabilité de l'Etat dans l'existence d'un préjudice écologique résultant de l'usage des produits phytopharmaceutiques. Elle relève notamment que **l'évaluation des effets des produits phytopharmaceutiques sur les abeilles et pollinisateurs** par l'ANSES "ne fonde pas systématiquement son évaluation des risques sur les données scientifiques disponibles les plus récentes".

Note d'information de l'ANSES

L'**évaluation des substances** au niveau européen a fait l'objet d'un document d'orientation en 2013, révisé en 2023. Il prévoit des tests en laboratoire, puis des tests en grandeur réelle, en intégrant une prise en compte des effets sublétaux. L'ITSA propose un décryptage du document d'orientation publié par l'EFSA sur ce sujet en 2023.

En savoir +



SURVOL DE L'ACTU



AGENDA

Cliquez sur les événements qui vous intéressent !

• **Les 24 et 25 septembre** : Salon Tech&Bio. Venez assister aux conférences & ateliers et échanger sur le pôle apiculture !

Tout le programme [ICI](#)

• **Du 3 au 12 octobre** : 5ème édition de l'Api'Week. Découvrez les produits de la ruche et les métiers de la filière apicole.

Toute la programmation près de chez vous.

• **Les 14, 17 et 18 novembre** : Séminaire scientifique et technique Résapi. (100% en ligne, gratuit et ouvert à toutes et tous). Plus d'info [ICI](#)



Formation Résolia "Agir pour les abeilles et la pollinisation : comprendre, accompagner et préserver"

La session organisée en juin dernier a permis à un groupe de conseillers de se former et d'approfondir ses connaissances sur le fonctionnement de la ruche, les besoins en ressources des abeilles et les risques auxquels elles sont confrontées.

Les participants repartent outillés pour une **meilleure prise en compte des abeilles dans les milieux agricoles** et pour répondre objectivement à des questions d'agriculteurs.

Cela vous intéresse ? **Prochaine session les 16 et 17 septembre 2026 !**

